

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/10/2023

COMMUNE DE SEVREMONT

Numéro interne de l'acte : D05.10.2023

Objet : D05.10.2023 - VOIRIE - ACTES DE SOUS-TRAITANCE AU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UNE
MEDIATHEQUE ET DE REAMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS SUR LA COMMUNE DE SEVREMONT

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 21

Pouvoirs : 4

Nombre de suffrages : 25

Date de convocation

12/10/2023

Date d'affichage

12/10/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre, à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BITEAU Alexandra, Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. DESNOUHES Laurent, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, M. LOISEAU David, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, M. TETAUD Francis, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme BERNARD Anita donne pouvoir à M. STEENO Nicolas, M. CORNUAU Albert donne pouvoir à M. GUILLOTEAU Bernard, Mme DUBIN Nathalie donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BERNARD Anita, M. CORNUAU Albert, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. HERITEAU Antoine, M. PASQUEREAU Johann, M. ROY Claude

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BITEAU Alexandra

Objet : D05.10.2023 - VOIRIE - ACTES DE SOUS-TRAITANCE AU MARCHÉ DE CONSTRUCTION
D'UNE MEDIATHEQUE ET DE REAMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS SUR LA COMMUNE
DE SEVREMONT

Monsieur le Maire rappelle que le lot n° 3 (VRD/espaces verts) du marché de construction d'une médiathèque et de réaménagement des espaces publics sur la Commune de Sèvremont a été attribué à la société Pelletier TP SAS :

- **pour un montant de 346 399,90 € HT**

(D01.09.2021 - ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX RELATIFS A LA CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE ET LE REAMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS SUR LA COMMUNE DE SEVREMONT),

- **modifié par avenant à 361 885,20 € HT**

(D04.07.2023 - BATIMENTS - AVENANTS AU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE ET DE REAMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS SUR LA COMMUNE DE SEVREMONT).

Il précise que la société Pelletier TP SAS a transmis à la Commune de Sèvremont :

- Un acte de sous-traitance pour la société Joker TP (pose de bordures et dallage) pour un montant de 12 760,80 €,

- Un acte de sous-traitance pour la société Joker TP (mise en place de béton désactivé) pour un montant de 12 965,80 €.

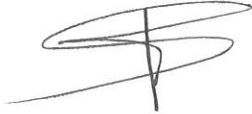
(un acte de sous-traitance avec cette entreprise avait déjà fait l'objet d'une délibération en septembre 2022 pour la pose de bordures : D14.09.2022 -SOUS-TRAITANCE AU MARCHE CONSTRUCTION MEDIATHEQUE_REAMENAGEMENT ESPACES PUBLICS)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver ces actes de sous-traitance et de l'autoriser à les signer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Alexandra BITEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

